



COMMISSION
DES
LOIS CONSTITUTIONNELLES,
DE LÉGISLATION,
DU SUFFRAGE UNIVERSEL,
DU RÉGLEMENT ET
D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Mme Martine DONNETTE
Présidente
Fédération En Toute Franchise
1 rue François Boucher
13700 MARIGNANE

Paris, le 6 mai 2022

Réf. : LOIS_2022_0162_D

LE PRÉSIDENT

Madame la Présidente,

J'ai pris connaissance de votre courrier en date du 2 mai dans lequel vous avez bien voulu appeler mon attention sur les difficultés que soulève à vos yeux l'application des règles relatives à l'implantation de nouvelles surfaces commerciales.

Je transmets votre correspondance à Mme Sophie Primas, présidente de la commission des affaires économiques du Sénat, qui me semble davantage compétente sur ce sujet.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération la meilleure.



François-Noël Buffet